



CREER C'EST RESISTER

RESISTER C'EST CREER

## Une Coopérative de Consom'acteurs pour retrouver un équilibre dans nos campagnes entre l'Humain, l'environnement et l'économie.

Pas de solidarité et de responsabilité dans l'indifférence !

Pas de consommation de produits locaux qui plus est biologiques dans l'anonymat !

Face aux problèmes désormais avérés d'une nappe phréatique polluée et une non volonté, locale, institutionnelle voir politique de modifier radicalement le cours des choses en développant une agriculture biologique sur l'aire de protection des puits de captage, nous voulons AGIR autrement.

Face à une agriculture déboussolée et fonçant dans une impasse certaine, plus vite que les pesticides et nitrates atteignent notre nappe phréatique, nous voulons construire une alternative.

Face à une mondialisation, tuant le genre humain comme les guerres savent le faire, pillant la matière première avec des conséquences écologiques désastreuses pour les générations futures, des consommateurs s'organisent avec des producteurs pour devenir **Consom'Acteurs**

**METTONS UN VISAGE ET UN PAYSAGE SUR NOTRE CONSOMMATION ...**



# « COOP.AGIR »

## Une coopérative de consom'acteurs

L'association AGIR entre Saône et Grosne a vu le jour suite à la création d'un collectif baptisé "Eau Bleu" impulsé par l'association de Nanton "Allant Vers", lui-même créé suite à la publication durant l'été 2010 des analyses d'eau du Syndicat Inter communal des Eaux de la région de Sennecey le Grand. Ces analyses d'eaux réalisées par l'Agence Régionale de la Santé et reçues avec notre facture indiquaient la formulation suivante:

### «Eau non potable mais buvable»

Ainsi est née notre association dont l'objet est d'AGIR pour l'environnement et plus particulièrement pour lutter contre la pollution de la nappe phréatique qui alimente les puits de captages, pollution en majeure partie issue de l'agriculture intensive.

Dès la création d'AGIR Nous avons développé deux axes principaux à savoir celui cité ci-dessus et lancé l'idée de créer une épicerie coopérative pour encourager le développement d'une agriculture biologique sur l'aire de l'AAC (Aire de protection de l'Alimentation en eau des Captages) et le soutien à une agriculture locale biologique ou très raisonnée.

Lancement du projet :

Le 16 mars 2012 le projet d'**épicerie Coopérative** est officiellement lancé, un power point trace les contours du projet et les axes de travail.

JSL du 22 mars 2012

**NANTON**

### Une épicerie coopérative en projet



Jacky Bonin, à gauche, et Christophe Regniaud, à droite, (Photo S. C. ICLP)

Christophe Regniaud, président d'Agir entre Saône et Grosne est venu présenter son idée d'épicerie coopérative, entouré d'une vingtaine de personnes.

Le maire de Nanton, Jacky Bonin, et quelques administrés étaient présents mais aussi agriculteurs, producteurs locaux et habitants de la commune de Nanton, tous intéressés par cette initiative.

Tout en favorisant une agriculture biologique, cette coopérative se voudrait solidaire et équitable en créant un système de circuit court pour l'alimentaire et autres besoins dans un but d'échanges entre producteurs locaux et consommateurs.

« Ce projet est cohérent » a souligné le maire de Nanton, déjà fier du succès du marché bio de sa commune.

Durant les discussions, il est vite apparu qu'au démarrage de cette coopérative, un maximum de bénévoles serait souhaitable. Producteurs locaux, agriculteurs, associations et habitants volontaires sont les bienvenus.

Le besoin d'un local est aussi indispensable mais difficile à trouver dans le canton.

Ce projet attrayant sera présenté d'ici la fin de l'année aux partenaires locaux.

**STÉPHANIE COLAS (ICLP)**

○ Prochaine assemblée générale le 23 juin, à Etrigny.  
○ Contact : [www.agirentre-saoneetgrosne.com](http://www.agirentre-saoneetgrosne.com)

#### Eco (logie) nomie

L'association existe depuis juin 2011 et revendique 63 adhérents. Elle défend l'écologie et l'économie locale tout en ayant le souhait de faire des habitants, des acteurs responsables dans le respect de l'environnement.

De cette première réunion notre projet à évolué ensuite vers une coopérative de consommateurs.

La coopérative doit :

Favoriser l'accès aux produits Biologiques, alimentaires, hygiéniques ...

Etre complémentaire des actions déjà existantes sur le canton (marché circuit court, AMAP, vente directe...)

Apporter des solutions ou des améliorations à des pollutions récurrentes de la nappe phréatique en incitant les agriculteurs exploitant des terrains agricoles dans les périmètres de protection des aires de captage du SIE à passer à une agriculture biologique.

Développer une économie solidaire dans notre canton en soutenant les producteurs locaux en agriculture raisonnée ou biologique.

Créer, tisser de nouveaux liens entre les habitants de ce canton.

Développer les services aux personnes en faveur de l'agriculture biologique.

Novembre et décembre 2012 trois réunions publiques sont organisées, l'information est diffusée par voix de presse, par les bulletins municipaux quand ceux-ci souhaite apporter un soutien à notre action et par le réseau des adresses électronique qui est de loin le plus efficaces mais qui sélectionne les personnes déjà convaincues. Il reste un travail pédagogique et de terrain à réaliser pour convaincre et mobiliser les citoyens. Sur ces trois réunions nous enregistrons la présence de 35 personnes différentes dont 3 producteurs locaux. Là aussi nous devons travailler notre projet pour coopter les producteurs et agir conjointement.



Mercredi soir l'Association Agir entre Saône et Grosne a présenté son projet Coop. Agir sur une coopérative de « consom'acteurs » soucieux de l'environnement et de l'économie. JSL du 19/12/2012

## La Fiche Technique

**Forme juridique :** Société Civile Coopérative de Consommation au Capital variable

**Dénomination :** COOP.AGIR

### **Objet :**

Fédérer la demande de consommateurs pour s'adresser directement aux producteurs, non pas seulement pour obtenir un avantage économique (des prix un peu plus bas), mais pour orienter la consommation dans le sens d'un soutien à une agriculture conciliant aménagement du territoire, production de qualité (a priori plutôt l'agriculture biologique) et la préservation des ressources naturelles (eau, sols, biodiversité etc...)

Nos objectifs visent à :

- promouvoir l'alimentation biologique et des pratiques naturelles pour une hygiène de vie saine.
- apporter une complémentarité en produits biologiques entre les productions locales et le besoins des citoyens. Exemple : nous pouvons commander ce qui n'est pas cultivé ou transformé localement comme le riz, le café le thé, les oranges, bananes, ou encore des produits d'hygiène ...etc.
- Favoriser et encourager les circuits courts pour apporter un soutien aux agriculteurs locaux uniquement en agriculture bio ou très raisonnée.
- développer le commerce équitable et de proximité
- développer chez les adhérents l'esprit associatif et éco-citoyens
- favoriser l'accès à l'information sur les pratiques de vie naturelle et saine
- impulser une autre agriculture dans le périmètre de protection des aires de captage.
- améliorer et valoriser le cadre de vie pour les habitants du canton.
- rendre les produits biologiques accessibles aux plus grand nombre
- développer un espace de rencontre et d'échange (épicerie, café ...).

- développer des services à la personne. Ex : portage de panier (légumes pain, fromage..) à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer (personne âgée, handicapée...)

**Date de constitution** : l'assemblée générale constitutive aura lieu le samedi 6 avril 2013 à 14h00 à la salle de fête d'Etrigny.

**Membres fondateurs** : estimation du nombre entre 20 et 30 personnes

### **Producteurs impliqués dans la création :**

EARL AGRATIC Christophe BRETHENET Champlieu 71240 Etrigny  
EARL GROSNE ETFRETTE Jean Luc DUPARAY Place Malherbe 71240 St Ambreuil  
FERME MALO PASCAL GOUJON MALO 71240 ETRIGNY  
BORIS ET GAELLE ASSIER LA FERME DU BRAGNY MARAÎCHER BIO VARENNES LE GRAND  
LA BOULANGE DU BAIE EMELIE SIMONOT SULLY LE HAUT  
Sylvie JAN herbes séchées, sirops.

**Zone géographique de la coopérative** : elle est située sur le département de la Saône et Loire. Son rayon d'action se situe autour de la Région de Sennecey le grand

## **Le consom'acteurs.**

Quand le mot consom'acteur est-il né ?

Nous l'ignorons. Il accompagne en tous cas un mouvement qui prend de l'ampleur en Europe : celui de personnes et groupes de personnes qui prennent conscience qu'ils portent une responsabilité individuelle dans l'état du monde et qui sont prêts à s'interroger sur leur manière de consommer, de placer leur argent, etc... Bref de rompre avec un sentiment profond d'impuissance, et une forme de schizophrénie et d'irresponsabilité qui affaiblit les sociétés. (Coop du Vexin).

## **Rompre avec l'opacité, l'impuissance et le fatalisme**

L'économie mondialisée dont on parle si souvent comme organisation irréversible et source de progrès constant a des conséquences étranges.

- C'est parfois le bas de laine d'une "grand-mère" de chez nous qui via sa banque, son argent est placé sur des fonds de pensions actifs dans toutes les grandes bourses de la planète et qui entraîne, sans quelle le sache, la délocalisation de l'usine dans laquelle travaille son petit-fils !

- Ce sont nos achats quotidiens parfois anodins qui cumulés, orientent directement les stratégies des entreprises de l'agro-alimentaire, qui répercutent alors les orientations sur l'agriculture.

Face à ces phénomènes dont l'ampleur semble nous dépasser, une certaine forme d'ignorance et de naïveté permettait jusque là à tout un chacun de dénoncer l'injustice tout en poursuivant, avec un certain égoïsme, ses propres intérêts personnels en toute bonne conscience.

Mais l'affaiblissement de l'état régulateur, le lobbying des grands groupes agroalimentaire (et des autres aussi), une Europe ayant mis sur un piédestal l'économie de marché en mode ultra ou néo libéral a pour effet visible de renvoyer chaque citoyen face à ces responsabilités.

Le travail de sape de cette économie de marché basée sur la croissance à tout va à quand à elle désresponsabilisé le consommateur qui devant la profusion des produits quels que soit la saison, le lieu ... les étals sont pleins et on vous demande de bien vouloir remplir votre chariot dont le prix augmente insidieusement mais sûrement.

Finie pour le citoyen l'absolution que procurait la cérémonie républicaine du vote ! Il ne suffit plus désormais d'avoir voté pour un parti ou un élu, plein de bonne volonté et résolument contre le chômage, l'exclusion, les discriminations et pour l'environnement, la liberté, l'égalité, la fraternité, la morale, pour être déchargé de toute responsabilité individuelle.

**Il revient à chacun, par ses choix dans la gestion de ses intérêts particuliers, de prendre en compte voire de rechercher l'intérêt général. C'est une question d'altruisme, valeur essentielle s'il en est, mais aussi de responsabilité.**

## Répondre aux interrogations des individus

De plus en plus les individus ou les groupes d'individus, quelle que soit leur taille auront à s'interroger dans quelle société il souhaite vivre en se posant les questions suivantes:

- avec qui et pour qui ils travaillent.
- à qui et pourquoi ils confient la gestion de leur argent.
- qui a produit et comment est produit ce qu'ils consomment.
- quel impact sur l'environnement (humain, naturel, économique) à ma consommation ...

Le but de la démarche n'est pas d'être moralisateur mais vise plutôt à mettre en évidence l'impasse dans laquelle nous circulons à vive allure et où la finalité est connue d'avance.

La difficulté est de proposer des débuts de réponses et de solutions à ces questions individuelles qui ne pourront être résolues que collectivement.

**Entre un état affaibli voir aux ordres absurde de cette Europe libérale (le public), entre un individu impuissant et des multinationales où seul le profit outrageux est inscrit au fronton de leur groupe (le privé) il existe le mouvement coopératif qui relève du 'collectif' : ni vraiment public ni vraiment privé.**

Une coopérative de consommateurs c'est la libre réunion de personnes décidées à consommer autrement, même si sa création n'est que le début d'un long chemin de convergence et qu'il faudra encore du temps pour s'expliquer sur les attentes et les motivations individuelles de chacun.

C'est d'ailleurs là aussi sa richesse : **une coopérative de consommateurs est aussi un collectif de personnes qui au delà d'une action commune de consommation a vocation d'aller plus loin dans l'art du vivre ensemble.**

## Une coopérative de consommateurs : quels produits, quels moyens de production ?

La mise en mouvement collective demande souvent des déclics. Ne nous voilons pas la face, le déclic est d'autant plus fort qu'il nous touche directement.

Il faut admettre que la conclusion des analyses de l'ARS (Agence régionale de Santé) rendu à l'été 2010 et stipulant "eau non potable mais buvable" a représenté un puissant déclic...

La protection de notre réserve naturelle d'eau, la production et la consommation d'aliments sont désormais des préoccupations sociales au même titre que l'emploi ou l'éducation. Un nombre grandissant de personnes est donc prêt à faire un effort pour changer les choses.

Mais pour que le changement soit fécond et durable, il est d'abord nécessaire de **renouer les liens entre producteurs et consommateurs.**

S'il revient aux producteurs de bien mesurer les attentes des consommateurs et des exigences des citoyens pour une culture biologique sur les aires de protection des puits de captage, il revient à ces derniers de prendre conscience et d'assumer les conséquences ultimes et parfois inattendues de leurs attentes.

**Prenons un exemple simple** : tout le boeuf n'est pas fait de 'steak'. Dans la pratique vous pouvez aller chez votre boucher pour acheter 'un steak', c'est tout le reste de la filière qui gère pour vous les 'bas morceaux', le 'train avant' qui part à l'alimentation animale ou vers toute autre destination moins recommandable... Et si les gens mangent de plus en plus de steak, et bien il faudra de plus en plus d'animaux dont on ne consommera que

le train arrière. Conséquences : plus d'animaux dit plus d'importations d'aliments, plus de pollution potentielle au delà d'un certain seuil, plus de déchets aussi. Bref, le pot-au-feu doit équilibrer le steak dans votre assiette pour équilibrer l'économie et le territoire !

Notre coopérative de consommateurs devra "éduquer à la consommation" il ne s'agit pas de recréer un supermarché coopératif mais de rendre les usagers, les sociétaires, solidaire dans leur consommation vis-à-vis des producteurs (locaux et d'ailleurs) et de l'impact environnemental.

Le calendrier des saisons va donc rythmer cette coopérative.

Les actions clés à développer dans l'ordre des priorités :

1/ Les achats groupés et panier des producteurs locaux.

Cette première action va permettre à notre coopérative de démarrer son activité, avant de détailler l'organisation, nous soulignons que cette action est le passage obligée pour passer à l'étape suivante. Elle doit nous permettre de constituer un capital pour passer d'une société civile à une société anonyme pour pouvoir atteindre l'objectif 4

1.1/ le fonctionnement des achats groupés.

Chaque mois sera organisé une commande groupée via une ou des plates formes de produits biologiques. Les plates formes de ces produits viendront en complément de ce que les producteurs locaux peuvent fournir. Chaque sociétaire recevra un tableau avec l'ensemble des produits qu'il peu commander et les produits locaux disponibles du moment. Chacun réalise sa commande, une réunion pour organiser la commande global et compléter le colisage sera organiser dans la foulée.

**2 / espace ressource, de rencontre et d'échange.**

Pour que notre action soit complète, nous devons essayer, informer, animer, autour de nous. Nous ne concevons pas notre projet autour d'un cercle restreint de personnes.

**3 / service à la personne.**

Mise en place d'un portage de panier (légumes pain, fromage..) à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer (personnes âgées, handicapées...) Nous souhaitons par ce biais valoriser du temps bénévole au service des autres.

**4/ espace de vente des produits locaux.**

Apporter un soutien aux producteurs locaux par un gain de temps et une valorisation de leurs produits. Placer le consommateur comme acteur responsable et solidaire des producteurs

